



Enseignement fondamental

Réunions d'information et dispositif de formation continue (Lettre d'information mai 2009)

Les changements définis dans la loi portant organisation de l'enseignement fondamental reflètent un développement important de l'enseignement. Leur implémentation nécessite un ensemble d'instruments en guise de préparation et d'information, de formation, de documentation et d'évaluation.

A. Information

Les grandes lignes de la réforme ont été explicitées dans le document 'Enseigner à l'école fondamentale' (brochure à l'attention des enseignants) ainsi que lors des réunions de service sous l'autorité des inspecteurs. Ci-dessous sont relevées des activités d'information complémentaires qui vont avoir lieu soit au troisième trimestre 2008-2009, soit au premier trimestre 2009-2010 :

Troisième trimestre 2008-2009 :

A l'attention des enseignantes et des enseignants des cycles 1 et 2 :

Réunions régionales portant sur les bilans intermédiaires ainsi que sur l'approche pédagogique en mathématique.

Date	Horaire	Lieu
mercredi 24 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Luxembourg - Forum Geesseknäppchen 40 Boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
jeudi 25 juin 2009	de 14 à 16 heures	Remich - CEFOS / Centre de formation et de séminaires 12, rue du Château L-5516 Remich
vendredi 26 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Mersch - Salle des fêtes du LCD Square Princesse Marie-Astrid L-7523 Mersch
lundi 29 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Esch-sur-Alzette - Chapiteau du Théâtre d'Esch Place de l'exposition L-4110 Esch-sur-Alzette
jeudi 02 juillet 2009	de 14 à 16 heures	Mamer - Salle des fêtes du LTJBM rue Gaston Thorn L - 8268 Mamer
vendredi 03 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Bettembourg - Salle des fêtes du Château 13 rue du Château L-3201 Bettembourg
lundi 06 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Luxembourg - Forum Geesseknäppchen 40 Boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
mardi 07 juillet 2009	de 14 à 16 heures	Differdange - Hall de la Chiers 66 Rue Emile Mark L-4620 Differdange
mercredi 08 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Echternach - Trifolion, Centre Culturel, Touristique et de Congrès Echternach 2, Porte Saint Willibrord L-6486 Echternach
vendredi 10 juillet 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Hosingen - Salle des fêtes du Centre culturel 9, op der Héi L- 9809 Hosingen

A l'attention des enseignantes et des enseignants du cycle 2 :

Vorstellung des Mila-Materials:

- Allgemeine Einführung
- Sprechen und Hörverstehen
- Leseverstehen
- Schreiben
- Schriftspracherwerb und Rechtschreiben

Date	Horaire	Lieu
mardi 14 juillet 2009	de 14.30 à 18 heures	Luxembourg – Institut de Formation continue 21 Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
lundi 14 septembre 2009	de 14.30 à 18 heures	Luxembourg – Institut de Formation continue 21 Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

A l'attention de tous/toutes les titulaires resp. des titulaires de branches spécifiques :

Réunions régionales portant sur l'approche pédagogique en éducation physique et en formation morale et sociale.

Date	Horaire	Lieu
lundi 15 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Hosingen - Salle des fêtes du Centre culturel 9, op der Héi, L- 9809 Hosingen
mardi 16 juin 2009	de 14 à 16 heures	Redange/Attert - Salle des fêtes du Atert-Lycée 1, rue du Lycée, L-8508 Redange/Attert
mercredi 17 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Luxembourg - Forum Geesseknäppchen 40 Boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
jeudi 18 juin 2009	de 14 à 16 heures	Echternach – Trifolion 2, Porte Saint Willibrord, L-6486 Echternach
vendredi 19 juin 2009	de 16.30 à 18.30 heures	Bettembourg - Salle des fêtes du Château 13 rue du Château, L-3201 Bettembourg

Des réunions d'information à l'intention des équipes pédagogiques pourront être organisées à la demande des écoles.

Contact :

Les réunions régionales sont organisées par le Service de l'Enseignement fondamental en coopération avec le Collège des Inspecteurs et l'Institut de Formation continue du SCRIPT.

Inscriptions :

Veillez vous inscrire en-ligne (www.formation-continue.lu) ou moyennant le formulaire en annexe.

Premier trimestre 2009-2010 :

Des réunions d'information à l'intention des équipes pédagogiques vont être organisées au cours du premier trimestre portant notamment sur le Plan de réussite scolaire et les bilans de fin de cycle. Les inspecteurs se concerteront avec les équipes pédagogiques de leurs arrondissements respectifs pour approfondir la démarche de mise en œuvre en 2009-2010.

B. Formation continue

La seule constante de la profession d'enseignant étant son changement, son évolution, la formation continue accompagne le développement professionnel des personnes impliquées dans le but d'assumer au mieux leur responsabilité dans le contexte de la réforme en cours et favorise un échange de pratiques.

Au vu de la mise en vigueur de la réforme de l'enseignement fondamental à partir de septembre 2009, il est important de souligner que le programme de formation continue 2009-2014 est axé sur les décisions politiques qui définissent les balises pour l'avenir et tient compte de la réalité actuelle dans les écoles.

Ci-dessous sont exposées les modalités en vigueur à partir de la rentrée 2009-2010.

Priorités

Les priorités retenues pour l'année scolaire 2009-2010 témoignent de la continuité des travaux en cours tout en mettant l'accent sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement fondamental.

Dans le souci de contribuer à la réussite scolaire des élèves, les formations prioritaires visent le développement des compétences professionnelles suivantes :

Priorité 1 : L'apprentissage

- Connaître les modèles cognitifs de l'apprentissage, les facteurs favorisant l'apprentissage et les obstacles.
- Être informé/e sur le développement cognitif, psychosocial et émotionnel des garçons et des filles.
- S'approprier un répertoire de concepts pédagogiques pertinents.

Priorité 2 : L'approche par compétences

- Organiser et animer des situations d'apprentissage.
- Observer et évaluer les activités d'apprentissage.
- Gérer la progression des apprentissages au sein des cycles.
- Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation.
- Impliquer les élèves dans leurs apprentissages et leur travail.

Priorité 3 : Le travail en équipe et la communication

- Travailler en équipe (de cycle, multi-professionnelle, disciplinaire, ...).
- Coopérer au sein de l'école.
- Informer et impliquer les parents.
- Gérer un projet.

Priorité 4 : Le développement de la qualité

- S'intéresser aux indicateurs de qualité.
- Interpréter les résultats (épreuves standardisées) au profit de notre école.
- Faire une analyse de l'existant en vue de la préparation d'un plan de réussite scolaire.
- Élaborer un plan de réussite scolaire.

Priorité 5 : La gestion des établissements scolaires (à l'attention des membres des comités d'école de l'enseignement fondamental)

- Participer à la gestion des écoles (administration, gestion des ressources humaines et innovation pédagogique).
- Gérer le changement.
- Agir en tant que médiateur/médiatrice.
- Agir en tant que leader pédagogique.

Dispositif

Dans le souci de répondre au mieux aux spécificités tant individuelles que locales, voire régionales, le programme 2009-2010 tient compte de l'analyse des besoins réalisé en mars 2009 en coopération avec les équipes pédagogiques des écoles.

Il se décline en deux volets complémentaires, à savoir :

1. Les formations continues à candidature individuelle ou d'équipe
2. Les formations continues au sein des écoles

Ceci permet de soutenir aussi bien le développement des enseignantes et des enseignants que celui des équipes et des écoles.

En effet, un enseignement de qualité ne peut être garanti à long terme que si chaque enseignant et chaque enseignante gère son propre développement professionnel et que chaque école partage une vision commune, détermine les objectifs à atteindre, travaille en équipe, développe ses compétences pédagogiques, didactiques et disciplinaires et met en œuvre sa créativité.

Vu l'hétérogénéité du corps enseignant (la biographie professionnelle incluant la formation de base, l'expérience professionnelle et les compétences à développer, le genre, le contexte scolaire, les intérêts, ...) et des écoles, des mesures différenciées et cohérentes de formation continue sont garanties à travers les deux volets prévus.

Modalités pratiques

Informations relatives au programme 2009-2010

Le programme intégral sera disponible sur le site Internet à partir de début juillet. Dès à présent, les formations sont publiées au fur et à mesure de leur organisation : www.formation-continue.lu > Espace programme.

S'adressant à tout le personnel des écoles, des offres spécifiques sont proposées en fonction des domaines de compétences aux équipes pédagogiques, coordinatrices et coordinateurs de cycle ainsi qu'aux membres des comités.

Les moyens suivants permettent une information régulière et actualisée :

- Newsletter électronique
- Programme mensuel publié dans le courrier de l'éducation nationale
- Rubrique 'Actualités' sur www.formation-continue

Obligation de formation continue

Conformément au Règlement grand-ducal du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental, les heures de formation continue peuvent être réparties de manière inégale sur une période de trois années sous réserve que le total des heures de formation continue n'est pas inférieur à 24.

Selon les modalités en vigueur pour les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, ne peuvent être mises en compte que les formations prioritaires qui ont lieu sans interférence avec la tâche d'enseignement.

Inscriptions aux activités de formation continue

Le délai d'inscription est en principe un mois avant le début de la formation en question. Les inscriptions se font moyennant le formulaire d'inscription ou directement en ligne.

Pour toute participation à des formations en interférence horaire avec la tâche d'enseignement, l'inscription doit être transmise par voie hiérarchique. Toute inscription sera confirmée par écrit.

L'IFC se réserve le droit d'exclure temporairement des activités de formation continue les personnes qui ne respectent pas leur inscription.

Organisation des formations continues au sein des écoles

Les activités présentées dans le programme en réponse aux priorités retenues pour 2009-2010, peuvent être organisées au sein des établissements scolaires pour cibler au mieux les besoins des équipes pédagogiques, ceci dans les limites des ressources budgétaires, matérielles et humaines disponibles.

En fonction des objectifs, la formation continue en interne peut se concevoir sous différentes formes. L'éventail comprend aussi bien des formations continues séquentielles que des séances de coaching, de supervision, des cercles de qualité et des journées pédagogiques.

1. Pour amorcer le développement scolaire :

La formation continue en interne visant le développement de l'école, des activités de formation continue ponctuelles à l'attention de l'ensemble du personnel enseignant peuvent être prévues, essentiellement lors de la phase de sensibilisation, de détermination des objectifs de développement pour l'école. Formes: exposés et conférences, journées pédagogiques.

La portée de ces activités ponctuelles, conférences ou journées pédagogiques par exemple, étant limitée, il y a lieu de négocier la suite des démarches de formation.

2. Pour accompagner le développement scolaire :

Dans le souci de favoriser le transfert des plus-values pédagogiques développées en formation dans la pratique professionnelle au quotidien, les activités de formation continue ponctuelles sont remplacées dans la mesure du possible par le modèle séquentiel suivant qui est articulé en cinq moments et qui prend appui sur les pratiques:

1. Phase de préparation : échanges sur les pratiques des enseignants et des enseignantes, visites de classes
2. 1re phase de formation : séance/s d'initiation
3. Phase de mise en pratique (accompagnée)
4. 2e phase de formation : séance/s de mise en commun et de réflexion.
5. Suivi : selon la complexité des objectifs retenus, le modèle séquentiel ci-dessus peut être complété par des séances d'approfondissement, d'échanges et de coaching. Le nombre et la durée des séances ainsi que leur espacement sont fonction des objectifs fixés. Ce qui importe, c'est de prévoir assez de temps pour permettre des phases pratiques réalistes.

Pour guider les écoles dans leurs démarches, un outil, le vade-mecum 'Comment faire?' est disponible dans l'espace 'école' du site www.formation-continue.lu. Il concerne aussi bien les activités de formation continue qui sont organisées dans le cadre du plan pluriannuel que celles organisées ad hoc.

La plate-forme d'apprentissage <http://elearning.formation-continue.lu> est à disposition pour toute formation en interne afin de faciliter les échanges et de soutenir ainsi l'apprentissage.

Contact

Institut de Formation continue du SCRIPT
21 boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg
coordination@formation-continue.lu